

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

31/08/2020

Les « 1001 nuits » jouent les prolongations dans les hôtels d'Angers

« Une nuit offerte pour tout séjour de 2 nuits minimum dans un hôtel de l'agglomération angevine », telle était la proposition faite par la destination cet été aux visiteurs, avec 2 objectifs majeurs : renforcer l'attractivité de la destination et soutenir l'activité des hôteliers angevins.

« 1001 nuits ont été offertes au cours des mois de juillet et août pour accompagner la reprise du secteur hôtelier angevin et rendre notre destination attractive avec 101 expériences proposées. Ce succès nous conduit à prolonger le dispositif jusqu'au 30 septembre » annonce Mathilde Favre d'Anne, adjointe au Maire d'Angers en charge du Rayonnement et du Tourisme.

Le dispositif étendu au tourisme d'affaires

Le dispositif est désormais étendu aux touristes d'affaires qui séjournent en pré ou post séjour d'un événement professionnel (colloque, congrès, salon, évènement d'entreprise), à l'exemple du congrès UNTEC, du salon de l'Habitat, Immobilier, Décoration ou encore le congrès SIM, tous programmés en septembre à Angers.

Pour l'ensemble des bénéficiaires, touristes d'agrément et d'affaires, l'offre est valable les week-ends (vendredi, samedi ou dimanche soir).



Contacts presse :

Olivier Bouchereau – 02 41 23 50 25 olivier.bouchereau@destination-angers.com

Valérie Mathieu-Fichot – 06 08 86 91 33 - valerie.fichot@destination-angers.com